

Viticulture

PACA

n°19
23 juillet 2024



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache: proche ou quelques jours de retard par rapport à 2023

Maladie

Oïdium: baisse de la sensibilité

Mildiou: nouvelles sorties sur feuille observées. Risque modéré à fort.

Black rot: peu d'évolution.

Flavescence dorée: 3^{ème} traitement obligatoire du 12 au 26 juillet

Ravageurs

Vers de la grappe: premiers papillons piégés dans les secteurs précoces et médians

Pyrale du Daphné: vol en augmentation

Réglementaire

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Note technique résistance

Note nationale abeille

Biodiversité



A surveiller

Retour des ambrosies



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Stade L: 25 % véraison



Stade L: Début véraison



Stade L: 1eres baies vèrées



Stade L: Fermeture de la grappe

Photos CA84

Grenache

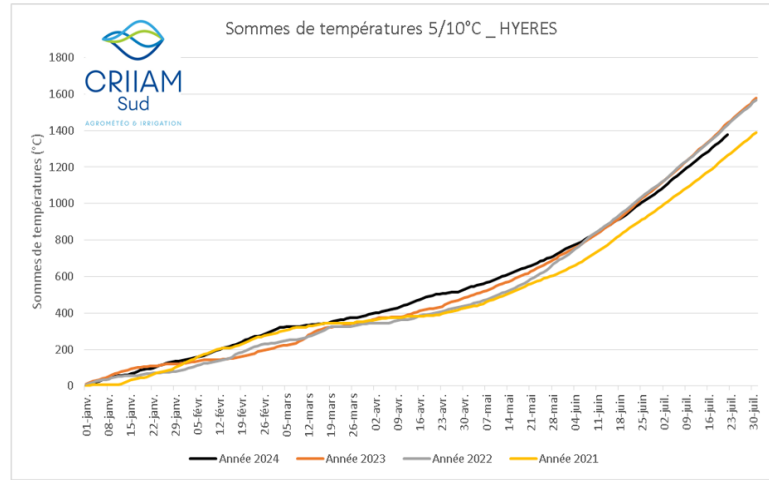
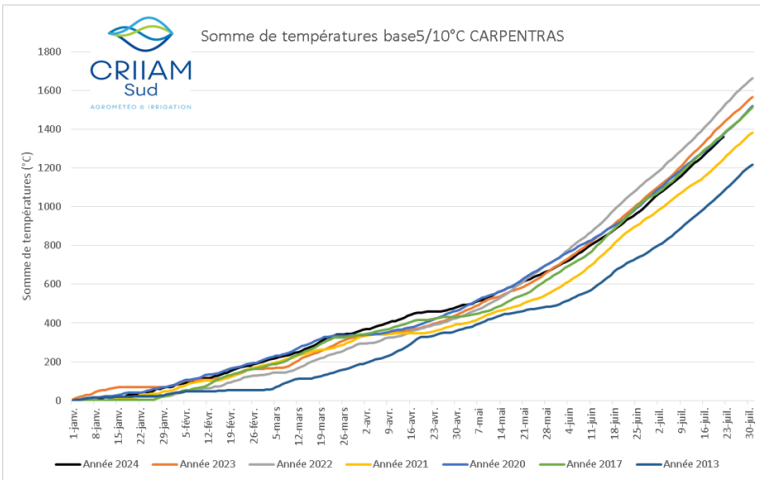
Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Stade début véraison à mi-véraison	Stade fermeture de la grappe à 25% véraison	Stade fermeture de la grappe à 25 % véraison	Stade fermeture de la grappe à début véraison	Stade fermeture de la grappe à 1ères baies vèrées	Stade baies 10-12 mm à 1ères baies vèrées
25 % véraison majoritaire	Début véraison majoritaire	Début véraison majoritaire	1ères baies vèrées majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire

Carte de précocité

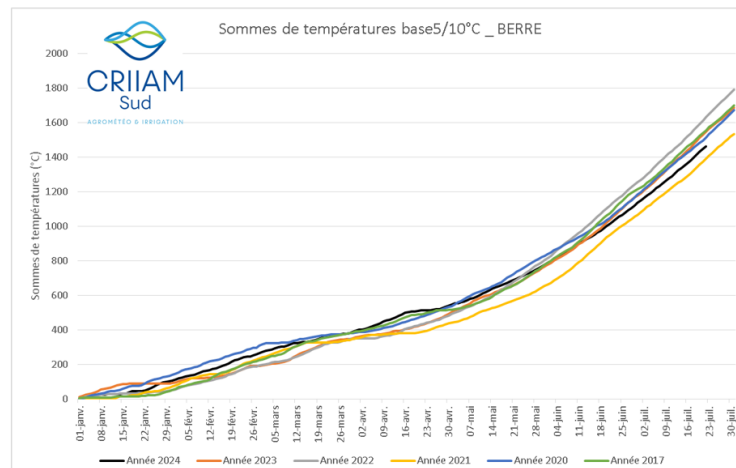
Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 23 juillet montrent que la phénologie est proche ou avec quelques jours de retard par rapport à 2023.

Somme de température
VAUCLUSE

Somme de température
VAR



Somme de température
BOUCHES DU RHONE



OÏDIUM

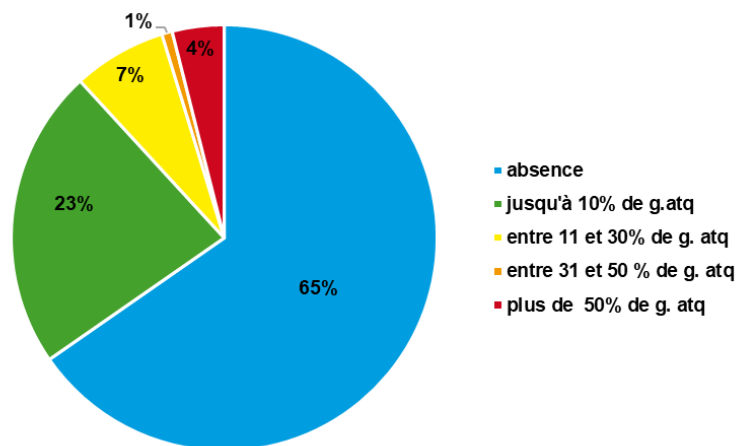
Oïdium sur grappe

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

Photos CA13

Observations

127 parcelles observées du 26 juin au 23 juillet, au stade fermeture de la grappe.

Oïdium sur grappe: fréquence
(bilan fermeture de la grappe)

g : grappes

En 2024, 88% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes touchées par l'oïdium, 87% en 2023 et 81% en 2022.

Analyse du risque

Stade fermeture de la grappe dépassé et absence de maladie



Autre cas



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe



Mildiou mosaïque



Photos CA84- CA 26

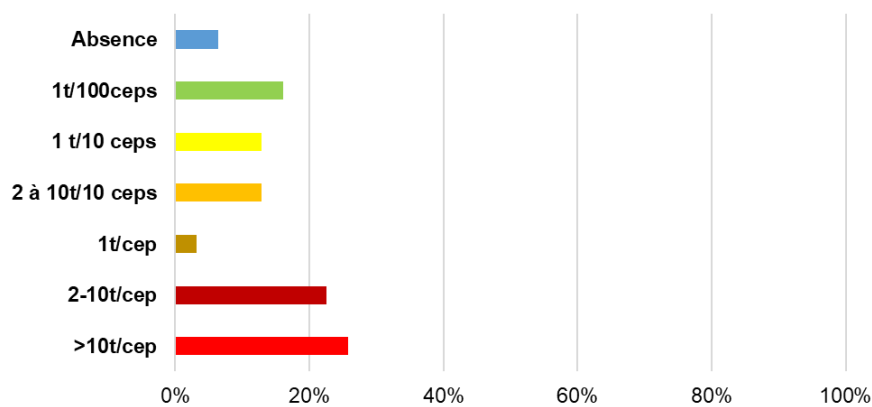
Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Observations

Quelques nouvelles taches sont observées sur le haut de la végétation selon les secteurs. Le mildiou sur grappes semble stable sauf localement.

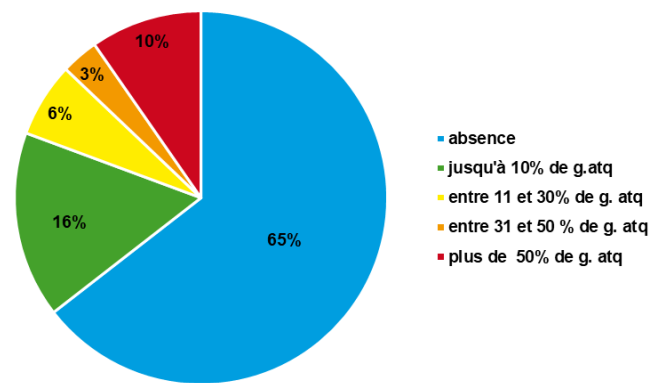
Sur 31 parcelles observées, 29 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 11 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence



t : taches

Mildiou sur grappes : fréquence



g : grappes

Analyse du risque

Les pluies orageuses du 20-21 juillet ont été favorables à une contamination moyenne à très forte (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 juillet.

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**



**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**



Sur grappes : en baisse à l'approche de la véraison



MILDIU

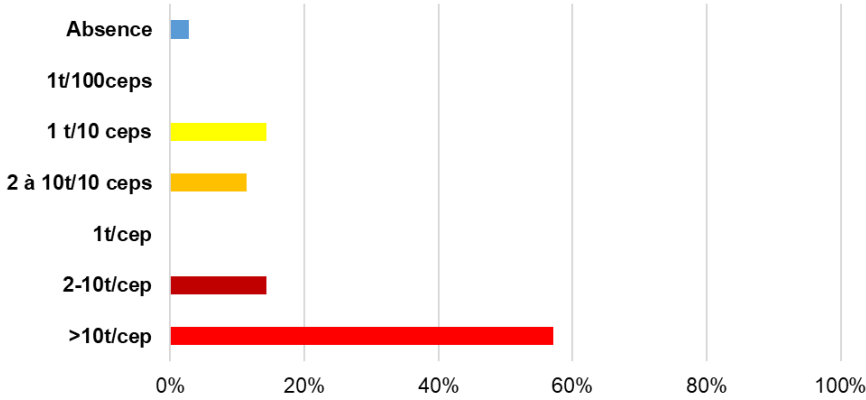
Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Observations

De nouvelles taches essentiellement sur les jeunes feuilles sont observées selon les secteurs. Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou évolue faiblement ou se stabilise.

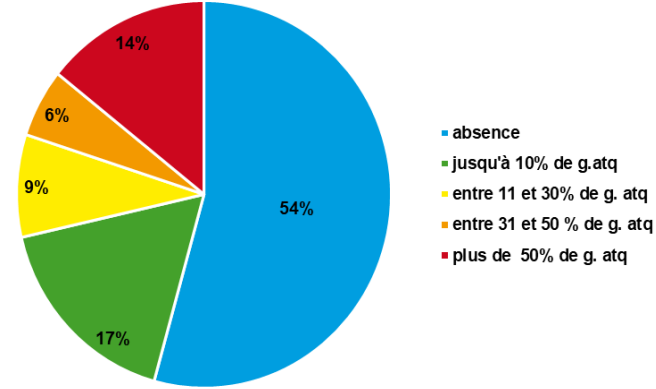
Sur 35 parcelles observées, 34 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 16 parcelles avec des symptômes sur grappe.

Mildiou sur feuilles : fréquence



t : taches

Mildiou sur grappes : fréquence



g : grappes

Analyse du risque

Les pluies orageuses du 20-21 juillet ont été favorables à une contamination. Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 juillet.

Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes



Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes



Sur grappes : en baisse à l'approche de la véraison



Territoire Provence

Observations

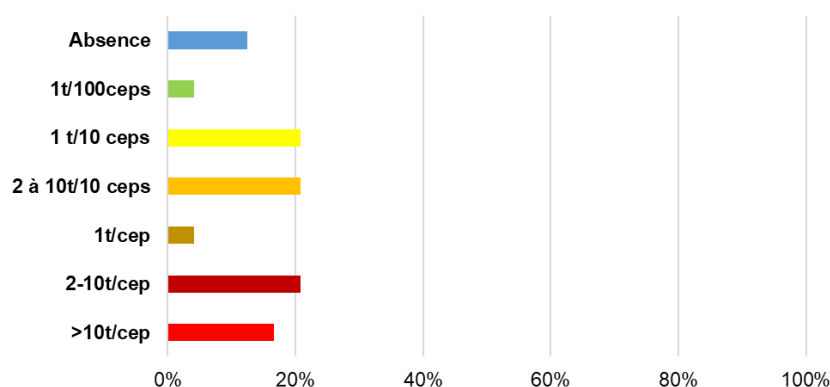
De nouvelles taches actives sur feuilles sont observées. Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou évolue faiblement ou se stabilise.

Sur 24 parcelles observées, 16 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 9 parcelles avec des symptômes sur grappe.

MILDIOU

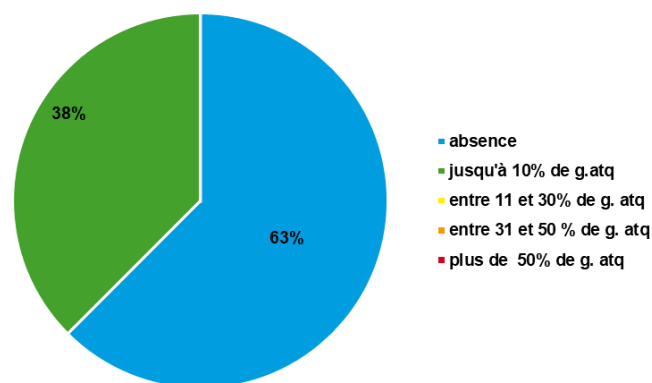
Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence



t : taches

Mildiou sur grappes : fréquence



g : grappes

Analyse du risque

La pluie orageuse du 21 juillet a été favorable à une contamination. Les symptômes devraient être visibles à partir du 28 juillet.

Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes



Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes



Sur grappes : en baisse à l'approche de la véraison



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



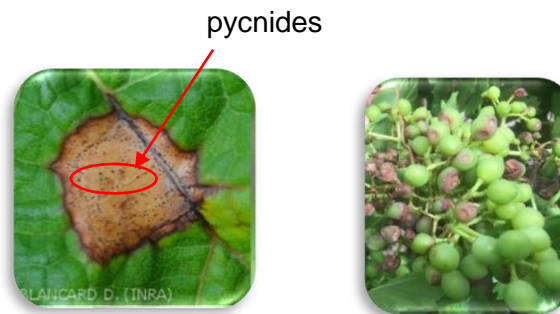
Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°10](#)

Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



Observations

Sur 68 parcelles observées, 7 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle sur grappes.

Analyse du risque

Les pluies orageuses du 20-21 juillet ont été favorables à de nouvelles contaminations selon les secteurs. Les symptômes pourraient être visibles à la fin juillet.

La sensibilité des baies diminue passée la fermeture de la grappe mais la grappe reste sensible jusqu'à la véraison.



en l'absence de symptôme et après
fermeture de la grappe



Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaineBiologie : [Cf bulletin n°16](#)

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 5 juillet 2024 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 47 communes de la région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible par le lien suivant : <https://www.flavescencedoree.fr/> rubrique "Outils"

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA : [Flavescence dorée de la vigne | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes \(agriculture.gouv.fr\)](#)

RAVAGEURS**VERS DE LA GRAPPE**

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis**Cochylis**

Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Troisième génération: Le vol de troisième génération débute mi-juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des paillons le printemps suivant.



Perforation sur baie



Ponte sur baie

Photos CA84

VERS DE LA GRAPPE

Observations

Les premiers papillons ont été piégés dans les secteurs précoces et médians. Le vol continue dans les secteurs très précoces.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.

Prévisions du modèle ACTIV

	Vol G III (eudémis)	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)
Secteur très précoce	En cours	En cours	A partir du 23 juillet
Secteur précoce		A partir du 22 juillet	A partir du 27 juillet
Secteur médian		A partir du 26 juillet	A partir du 31 juillet
Secteur tardif	A partir du 24 juillet	A partir du 29 juillet	Trop tôt
Secteur très tardif	A partir du 29 juillet	A partir du 04 août	Trop tôt

Bilan fin de 2^{ème} génération : foyers de perforations

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 10 au 23 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur médian	36	4
Secteur tardif	35	8
Secteur très tardif	5	0

*Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.

VERS DE LA GRAPPE

Analyse du risque

Cas général



Très localement (parcelles ayant eu de nombreuses perforations/foyers en G II)



Méthode alternative



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: *Bacillus Thuringiensis*, *Trichogramma*...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

Observations

Le piégeage est en augmentation par rapport à la semaine dernière sur Châteauneuf du Pape (Vaucluse), Les Alpilles (Bouches du Rhône) et sur le littoral varois.

Le vol se poursuit à Tarascon et St Julien les Martigues (Bouches du Rhône).

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Analyse de risque

Cas général



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Cas particulier : parcelle historique ou avec fort piégeage



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE RESISTANCE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

La vigne est désormais considérée comme une culture attractive.

Ainsi, en période de floraison, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que **dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil**, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



[Note abeilles - Pollinisateurs](#)

Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la note
complète

Note nationale **Biodiversité**



Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la note
complète

Note nationale **Biodiversité**



Oiseaux

& santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

Oiseaux

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermicides, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
-

Oiseaux / calendrier

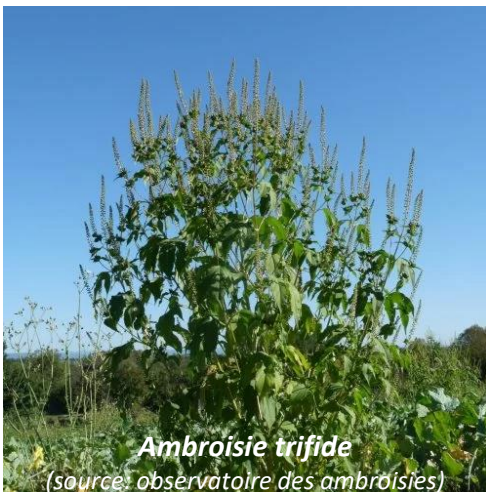
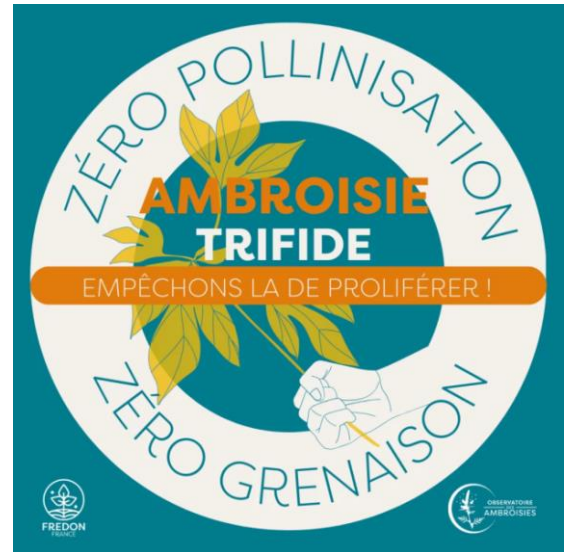
Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction				Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC				Suivis migratoires		STOC/EPDC				Suivis migratoires		
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goelands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevêches				Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[clic-video] c'est-pas-sorcier

L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent à la vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** ([cf communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024](#)).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



Ambrosie trifide

(source: observatoire des ambrosies)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet!

→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « **Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles** » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes:

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification (lucile.arnaud@fredon-paca.fr)
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet signalement-ambrosie.fr

La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante!



Ambrosie à feuille d'armoise

(source: FREDON PACA)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA